

CATALOGUE DE FORMATIONS

2024

SEMESTRE 1



Je suis de nouveau ravie de vous présenter notre catalogue de formations 2024

Après une fin d'année 2023 compliquée du fait d'un arrêt anticipé des prises en charge par le FIF-PL des actions collectives, vous êtes nombreux à ne pas avoir effectué les formations que vous souhaitiez sur cette fin d'année.

Ce premier semestre 2024 sera également sous le signe de la restriction et de la rigueur budgétaire pour les actions collectives FIF-PL. En effet ce financeur n'accorde au maximum que 20% de stagiaires supplémentaire par rapport à la réalisation 2023 sur la même période.

En ce qui concerne le second semestre, les règles ne sont pas encore précisées. Fort à parier de ce fait que tous les IDEL n'auront pas une place pour réaliser les formations de leur choix finançables par le FIF-PL tel que la **NGAP**, pierre angulaire de notre quotidien.

Malgré ce contexte, chez **FORM'IDEL**, toujours le même mot d'ordre : la **QUALITE** :
Le tout bien sur dans une ambiance conviviale ! Avec un seul objectif :
VOTRE SATISFACTION

Avec FORM'IDEL, participez à des **sessions de formations en petits groupes** animées par un **infirmier formateur spécialiste de la thématique**, en **présentiel** sur tout le territoire national.

Je vous laisse découvrir l'offre proposée avec nos nouveaux thèmes pour cette année 2024.

FORM'IDEL s'adapte également à vos besoins...

L'offre de formation proposée ne vous convient pas ?

Vous souhaiteriez une formation entre vous et au plus près de chez vous ?

Organisez avec FORM'IDEL la formation personnalisée qui répondra à toutes vos attentes

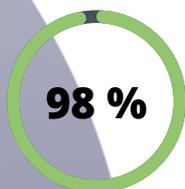
A bientôt en formation

Sabine MOINE, infirmière, PDG fondatrice de FORM'IDEL

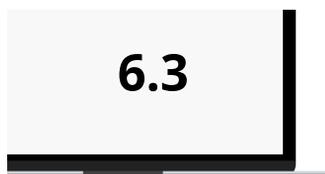
SOMMAIRE

Édito	p2
Sommaire	p3
Nos lieux	p4
Nos thèmes	p5
Nos sessions NGAP	p6
Nos sessions Gestion du cabinet	p7
Nos sessions MAMA	p8
Nos sessions Prescription vaccinale	p9
Nos sessions Plaies	p10
Nos sessions NGAP perfectionnement	p11
Nos sessions BSI	p12
Le financement de vos formations	p13

Nos Performances 2023

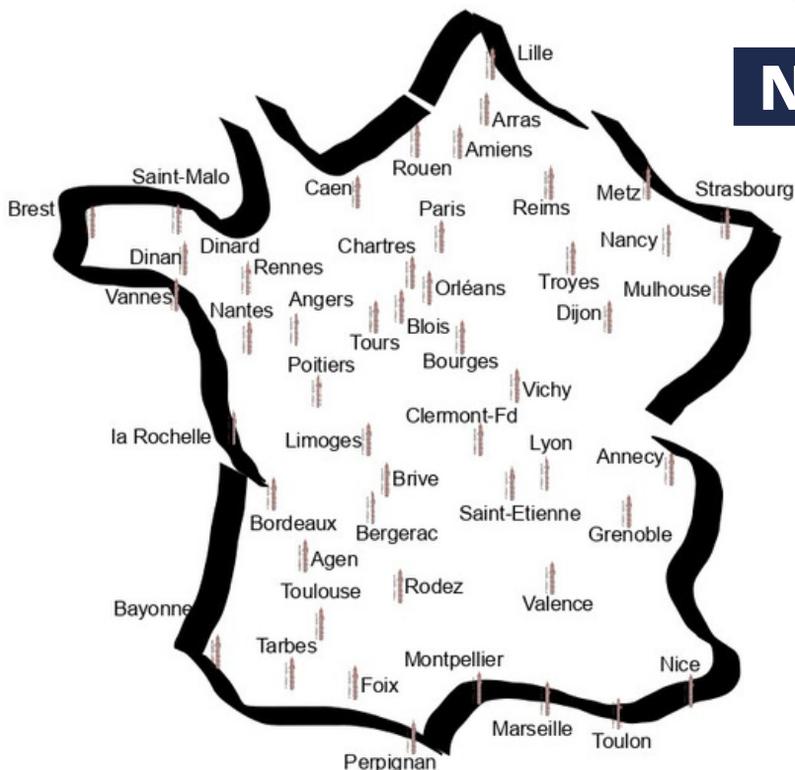


Satisfaction des
apprenants



Nombre moyen
d'apprenants par session

NOS LIEUX



Nous intervenons également à votre demande au plus près de chez vous ou dans vos locaux pour former l'intégralité de votre personnel (facturiers, assistantes, infirmières coordinatrices...)

Et oui, en 2023, nous sommes intervenus dans des associations, des SSIAD, des CPAM...

**Vous souhaitez une formation au plus proche de chez vous ?
Vous exercez en structure, vous gérez une équipe soignante et
vous souhaitez une formation personnalisée dans vos locaux ?**

N'hésitez pas à nous contacter afin d'étudier les différentes options disponibles.

NOS THÈMES

Notre métier est en perpétuelle évolution avec désormais la possibilité de prescrire certains vaccins, depuis août 2023, sous condition de formation notamment.

FORM'IDEL affine et développe donc son offre au plus près des besoins des IDEL.

Nous ne négligeons pas non plus vos besoins et votre obligation de parcours DPC triennal.

Nous vous offrirons cette année la possibilité de bénéficier de notre expérience en vous proposant un programme très prochainement...

LISTE DES THÈMES 2024

- Nomenclature générale des actes professionnels (NGAP)
- Gestion du cabinet
- Rôle infirmier dans la prise en charge des patients atteints de maladie d'Alzheimer et maladie apparentée (MAMA)
- Prescription vaccinale
- Rôle infirmier auprès des patients porteurs de plaies chroniques (PLAIES)
- NGAP Perfectionnement
- Bilan de soins infirmiers (BSI)



L'exercice infirmier libéral exige de vous que non seulement vous maîtrisiez les soins dispensés, mais également que vous soyez pertinents sur les cotations à appliquer... Pas facile avec une nomenclature longue, complexe et pas toujours très claire...

Au programme de ces 2 jours : cotation des soins courants et spécifiques avec leurs majorations potentielles, incluant les nouveautés des avenants 6, 8, 9 & 10. Le tout agrémenté de travaux de groupe autour de nombreux exercices de cotation. Forts de ces acquis et de cet entraînement, vous saurez ainsi déjouer sans problème tous les pièges de la **NGAP** à l'issue de la formation !

Action valorisable au titre du FIFPL sous réserve d'agrément et de budget disponible.

SESSIONS DE FORMATION

Janvier

Clermont-Fd	11 & 12 / 01
Arles	15 & 16 / 01
Clermont-Fd	25 & 26 / 01

Février

Montauban	05 & 06 / 02
Muret	05 & 06 / 02
Béziers	08 & 09 / 02
Pau	08 & 09 / 02
Clermont-Fd	12 & 13 / 02
Toulon	19 & 20 / 02
Narbonne	29/02&01/03

Mars

Narbonne	29/02&01/03
Montluçon	12 & 13 / 03
Montpellier	19 & 20 / 03
Nevers	21 & 22 / 03

Avril

Toulon	11 & 12 / 04
--------	--------------

Mai

Montluçon	13 & 14 / 05
-----------	--------------

De nouvelles dates seront
ajoutées au cours du semestre,

n'hésitez pas à consulter notre site régulièrement ou a nous contacter
pour organiser une session au plus proche de chez vous



GESTION DU CABINET

Le libéral attire de plus en plus les infirmiers, mais gérer un cabinet libéral ne s'improvise pas...

Il est nécessaire de maîtriser les exigences réglementaires, législatives et déontologiques, de connaître les différentes modalités d'exercice, de choisir un local adapté, etc... En clair, d'être acteur de son entreprise libérale !

Ces 2 jours de formation permettront aux IDEL aguerris de compléter leurs connaissances en matière de **gestion du cabinet**, mais également aux jeunes installés de découvrir toutes les subtilités de l'exercice libéral dans l'objectif d'une démarche qualité globale.

Action valorisable au titre du FIFPL sous réserve d'agrément et de budget disponible.

**Des sessions gestion du cabinet seront
disponibles au second semestre**





MAMA

Les maladies neuro dégénératives se caractérisent par la perte progressive de neurones dans des régions plus ou moins localisées du système nerveux, entraînant des complications cognitives, motrices ou perceptives.

À terme, elles peuvent conduire à la mort. La maladie d'Alzheimer et les maladies qui lui sont apparentées (MAMA) représentent une part importante de ces maladies neuro-dégénératives.

Leur prise en charge nécessite des connaissances et des compétences spécifiques afin d'améliorer et d'adapter notre posture professionnelle.

Cette formation de 2 jours permettra aux infirmiers à domicile d'acquérir les connaissances nécessaires pour accompagner la prise en charge globale, coordonnée et individualisée des patients dans un parcours de soins adapté pour limiter la progression de la maladie d'Alzheimer et maintenir l'autonomie.

Action valorisable au titre du DPC sous réserve de sa publication et de budget disponible.

Des sessions MAMA seront disponibles au second semestre

PRESCRIPTION VACCINALE

Il n'est plus à prouver le rôle central des infirmiers dans la promotion de la vaccination en France.

Depuis les textes législatifs parus le 8 août 2023, les compétences de l'infirmier s'élargissent avec le droit de prescription de certains vaccins et sous certaines conditions.

Ce programme, d'une durée de 11 heures, permettra aux infirmiers d'obtenir les connaissances et les compétences exigées par l'arrêté du 8 août 2023, et ainsi de répondre à l'obligation de formation afin de pouvoir prescrire les vaccins concernés.

Action valorisable au titre du DPC sous réserve de sa publication et de budget disponible.

SESSIONS DE FORMATION

Janvier	Février	Mars
Narbonne 11 & 12 / 01	Narbonne 05 & 06 / 02 Montpellier 26 & 27 / 02	Béziers 04 & 05 / 03 Muret 07 & 08 / 03 Clermont-Fd 14 & 15 / 03 Clermont-Fd 18 & 19 / 03
Avril	Mai	
Pau 04 & 05 / 04	Montluçon 28 & 29 / 05 Clermont-Fd 30 & 31 / 05 Montauban 30 & 31 / 05	

**De nouvelles dates seront
ajoutées au cours du semestre,**

**n'hésitez pas à consulter notre site régulièrement ou a nous contacter
pour organiser une session au plus proche de chez vous**



PLAIES

La prise en charge des plaies est au cœur de l'exercice libéral infirmier. Le droit de prescription des dispositifs médicaux et plus récemment l'Avenant 6 à la convention ont renforcé le rôle privilégié de l'IDEL auprès des patients porteurs de plaies chroniques.

Du rappel du processus cicatriciel aux recommandations de bonnes pratiques de soins des différents types de plaies, en passant par l'évaluation, la prévention, la traçabilité, et la coordination interprofessionnelle, ces 2 jours reprendront toutes les notions essentielles.

Des situations cliniques et des ateliers pratiques compléteront la formation afin de vous permettre d'actualiser vos connaissances et vos compétences sur cette thématique.

Action valorisable au titre du DPC sous réserve de sa publication et de budget disponible et au titre du FIFPL sous réserve d'agrément et de budget disponible.

SESSIONS DE FORMATION

Fevrier

Clermont-Fd 19 & 20 / 02

Mars

Luzy 14 & 15 / 03

Avril

Béziers 25 & 26 / 04

Mai

Montpellier 13 & 14 / 05

Juin

Saint-Etienne 13 & 14 / 06

**De nouvelles dates seront
ajoutées au cours du semestre,**

**n'hésitez pas à consulter notre site régulièrement ou a nous contacter
pour organiser une session au plus proche de chez vous**

NGAP PERFECTIONNEMENT

L'utilisation de la NGAP est relativement aisée pour les soins courants et les actes pratiqués au quotidien. Mais l'affaire se corse quand il vous faut facturer des soins complexes... Et encore plus lors de cumuls d'actes !

Au programme de cette journée de formation : les règles de cumuls d'actes autorisés, les actes de soins liés à la perfusion sans oublier les nouveautés de ces dernières années. Le tout agrémenté de travaux de groupe autour de nombreux exercices de cotation.

De quoi devenir le roi de la NGAP !

À noter qu'il est préférable de connaître les bases de la nomenclature avant de participer à cette formation.

Action valorisable au titre du FIFPL sous réserve d'agrément et de budget disponible.

SESSIONS DE FORMATION

Avril

Narbonne	04 / 04
Montpellier	25 / 04

Juin

Beziers	07 / 06
---------	---------

**De nouvelles dates seront
ajoutées au cours du semestre,**

**n'hésitez pas à consulter notre site régulièrement ou a nous contacter
pour organiser une session au plus proche de chez vous**



La place des infirmiers libéraux auprès des patients dépendants est essentielle. Pour les prendre en charge efficacement et proposer un plan de soins adapté, il est nécessaire d'évaluer leurs besoins par une démarche globale.

Pour tracer et suivre cette évaluation, il fallait un outil global. **Le Bilan de Soins Infirmiers (BSI)** a été mis en place en 2020 et revu en 2022. Bien plus qu'un simple outil de facturation, il est le support essentiel de la prise en charge de la dépendance en coordination avec le médecin traitant.

Les objectifs généraux de cette formation d'une journée : savoir mener une démarche clinique infirmière pertinente et maîtriser le remplissage du BSI. Les modifications apportées depuis sa mise en place seront bien entendu étudiées, en particulier celles liées à l'Avenant 8.

Action valorisable au titre du DPC sous réserve de sa publication et de budget disponible et au titre du FIFPL sous réserve d'agrément et de budget disponible.

SESSIONS DE FORMATION

Janvier

Pau 26 / 01

Février

Muret	01 / 02
Toulon	05 / 02
Saint-Rémy de Pce	13 / 02
Montauban	23 / 02

Mars

Montluçon	11 / 03
Toulon	22 / 03

Avril

Montluçon 12 / 04

**De nouvelles dates seront
ajoutées au cours du semestre,**

**n'hésitez pas à consulter notre site régulièrement ou a nous contacter
pour organiser une session au plus proche de chez vous**

LES FINANCEMENTS



Agence Nationale du Développement
Professionnel Continu **ANDPC**

Votre formation est prise en charge et indemnisée pour perte de ressources (47€ par heure de formation soit 658€ pour une formation continue de 14h) dans la limite du forfait annuel infirmier de 14 heures.

Vous validez votre obligation triennale en suivant un parcours de DPC comprenant au moins deux types d'actions de formation parmi la formation continue, l'évaluation et l'amélioration des pratiques professionnelles ou la gestion des risques. Certaines formations, nommées programmes intégrés, vous permettent de valider cette obligation en une seule fois !

Ce financement est accessible aux IDEL titulaires



Fonds Interprofessionnel de
Formation des Professionnels Libéraux **FIF-PL**

Votre formation est prise en charge à hauteur de 200€ par jour de formation et dans une limite annuelle de 600€ par an (en 2024). 3 jours de formation s'offrent donc à vous dans ce cadre grâce à votre cotisation annuelle recouvrée par l'URSSAF !

Ce financement est accessible aux titulaires et remplaçants



PERSONNEL

Vous pouvez financer par vos fonds propres toutes les formations présentes dans ce catalogue. En tant que chef d'entreprise, vous pourrez alors bénéficier du crédit d'impôts dont le montant est égal au nombre d'heures de formation multiplié par le taux horaire du SMIC (11,65€ en 2024), dans la limite de 40 heures par an. À noter que le doublement accordé en 2022 est renouvelé pour 2024. Par exemple, pour une formation de 14h en 2023, 315,56€ sont directement déductibles de votre impôt net à payer !

Et n'oubliez pas que vos dépenses liées à la formation constituent des frais professionnels. Pensez bien à les inscrire sur votre déclaration d'impôts !

Vous disposez ainsi d'au moins 5 jours de formation pris en charge par an.

N'hésitez pas à vous inscrire rapidement !

Votre budget n'est pas reporté d'une année à l'autre...

Il serait dommage de ne pas en profiter !



N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER !

Vous n'avez pas réussi à trouver une date et/ou un lieu en adéquation avec vos disponibilités ? **Pas d'inquiétude !** Contactez nous afin de trouver une alternative qui réponde à vos besoins.



07.49.53.71.88



sabine@form-idel.fr



www.form-idel.fr

Nous aurons plaisir à vous renseigner et vous accompagner dans les formalités administratives liées à votre inscription.

REJOIGNEZ-NOUS !



form.idel.officiel



formidellofficiel



FORM'IDEL



FORM.IDEL.OFFICIEL